

COMMUNE DE CARS

FEUILLET DES DÉLIBÉRATIONS

Mardi 25 juin 2024 à 19h00

A la salle du conseil de la mairie de CARS

Sous la présidence de Monsieur Xavier ZORRILLA

PRESENTS (10) : Mmes Dominique ARIAS, Beatrice RUIZ, Laure BOUCAUD, Nicole DELAUGE, Dominique FARGES, Régine BERTHAULT, MM. Xavier ZORRILLA, Mathieu DELOMIER, Philippe SEVIN, Etienne DELOMIER

ABSENTE NON EXCUSEE (1) : Mme Caroline LE THOËR

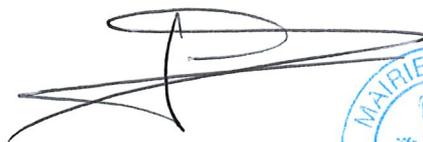
ABSENTS EXCUSES (4) : Mme Virginie FREDAGUE, MM. Nicolas CARREAU, André GIRAUD et Jérôme DURAND

Pouvoir (1) : M. André GIRAUD à Mme Béatrice RUIZ

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nicole DELAUGE

N° d'ordre de la délibération	Objet	Résultat des votes
25062024-01	Validation du nouvel adressage	Approuvée à l'unanimité
25062024-02	LANCEMENT DU MARCHE A PROCEDURE ADAPTE (MAPA) POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES 2024	Approuvée à l'unanimité
25062024-03	Evolution du règlement de la salle des Fêtes	Approuvée à l'unanimité

Le Maire
Xavier ZORRILLA



Le ou la secrétaire
Nicole DELAUGE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARS

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq juin, le Conseil Municipal de la commune de CARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier ZORRILLA, Maire.

Date de convocation :	19/06/2024
Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	10
Nombre de suffrages exprimés :	11
Vote :	Pour : 11
	Contre : 0
	Abstention : 0

PRESENTS (10) : Mmes Dominique ARIAS, Beatrice RUIZ, Laure BOUCAUD, Nicole DELAUGE, Dominique FARGES, Régine BERTHAULT, MM. Xavier ZORRILLA, Mathieu DELOMIER, Philippe SEVIN, Etienne DELOMIER

ABSENTE NON EXCUSEE (1) : Mme Caroline LE THOËR

ABSENTS EXCUSES (4) : Mme Virginie FREDAGUE, MM. Nicolas CARREAU, André GIRAUD et Jérôme DURAND

Pouvoir (1) : M. André GIRAUD à Mme Béatrice RUIZ

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nicole DELAUGE

N°25062024-01

OBJET : Validation du nouvel adressage

Monsieur le Maire explique que des modifications sont apportées au nouvel adressage. Ces modifications complètent celles qui ont été approuvées lors du Conseil Municipal du 30 mai dernier cf. délibération n° 30052024-01.

Ainsi il est proposé au Conseil Municipal d'accepter la modification de dénomination suivante :

➤ Rue des Vignes devient Rue Jean FRAPPIER.

Jean FRAPPIER, né le 22 avril 1900 à Cars et mort le 29 août 1974 à Paris 14 est un médiéviste et romaniste spécialisé dans la littérature de la matière de Bretagne, fait chevalier de la légion d'Honneur en 1957.

Et de valider la dénomination de la rue des Cabernets et rue des Merlots pour laquelle les points adresses (positionnement des accès des immeubles) ont été réajustés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE et APPROUVE ces changements de dénomination et les dénominations déjà existantes ;

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré,

Les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

Xavier ZORRILLA

Le ou la secrétaire




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARS

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq juin, le Conseil Municipal de la commune de CARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier ZORRILLA, Maire.

Date de convocation : 19/06/2024
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 11
Vote : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS (10) : Mmes Dominique ARIAS, Beatrice RUIZ, Laure BOUCAUD, Nicole DELAUGE, Dominique FARGES, Régine BERTHAULT, MM. Xavier ZORRILLA, Mathieu DELOMIER, Philippe SEVIN, Etienne DELOMIER

ABSENTE NON EXCUSEE (1) : Mme Caroline LE THOËR

ABSENTS EXCUSES (4) : Mme Virginie FREDAGUE, MM. Nicolas CARREAU, André GIRAUD et Jérôme DURAND

Pouvoir (1) : M. André GIRAUD à Mme Béatrice RUIZ

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nicole DELAUGE

N°25062024-02

OBJET : LANCEMENT DU MARCHE A PROCEDURE ADAPTE (MAPA) POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES 2024

Monsieur le Maire rappelle que la société d'ingénierie ECTAUR assure la Maitrise d'œuvre des travaux d'entretien des routes, cf. délibération N° 29022024-03.

Le dossier d'Avant Projet est présenté en séance.

Monsieur le Maire informe qu'un marché à procédure adaptée (MAPA) a été lancé concernant ces travaux d'entretien des routes pour 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce choix et autorise Mr le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le ou la secrétaire



Le Maire
Xavier ZORRILLA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARS

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq juin, le Conseil Municipal de la commune de CARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier ZORRILLA, Maire.

Date de convocation : 19/06/2024
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 11
Vote : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS (10) : Mmes Dominique ARIAS, Beatrice RUIZ, Laure BOUCAUD, Nicole DELAUGE, Dominique FARGES, Régine BERTHAULT, MM. Xavier ZORRILLA, Mathieu DELOMIER, Philippe SEVIN, Etienne DELOMIER

ABSENTE NON EXCUSEE (1) : Mme Caroline LE THOËR

ABSENTS EXCUSES (4) : Mme Virginie FREDAGUE, MM. Nicolas CARREAU, André GIRAUD et Jérôme DURAND

Pouvoir (1) : M. André GIRAUD à Mme Béatrice RUIZ

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nicole DELAUGE

N°25062024-03

OBJET : Evolution du règlement de la salle des Fêtes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le changement de dénomination de la « loge » en « bureau » a fait l'objet d'une évolution de l'Autorisation de Travaux (AT03310024J0002) pour le foyer.

Cette AT a reçu un avis favorable de la commission Accessibilité de la DDTM et celle de Sécurité du SDIS du 22 mai 2024. L'avis favorable de la Commission Sécurité est conditionné à la pose d'une porte coupe-feu ½ h entre le bureau et la scène.

Ce changement de dénomination entraîne une évolution du règlement de la salle des Fêtes. Monsieur le Maire présente le nouveau règlement.

Après débat, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le nouveau règlement de la salle des Fêtes.

Le ou la secrétaire



Fait et délibéré,

Les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

Xavier ZORRILLA

